



## COMMUNIQUÉ

Pour distribution immédiate

### **LA FARFO commente le budget provincial 2017**

**Ottawa, 27 avril 2017** : La Fédération des aînés et des retraités francophones de l'Ontario (FARFO) se réjouit de plusieurs éléments apportés au budget provincial ontarien présenté hier.

Une des préoccupations principales pour les aidants naturels est d'avoir de l'appui tant sur des services de répit que de la formation sur les tâches aptes à améliorer leur situation. Le gouvernement de l'Ontario tentera *d'alléger le fardeau des personnes qui prennent soin d'un être cher en améliorant les mesures de soutien comme les programmes de jour, les services de répit, la formation et l'éducation*. Dans le contexte de la société vieillissante d'aujourd'hui, les jeunes aînés deviennent eux-mêmes les aidants naturels pour leurs parents et même parfois pour leurs enfants adultes.

La FARFO reconnaît l'importance *d'aider les personnes âgées à faire face au coût du transport en commun en proposant l'instauration du crédit d'impôt de l'Ontario aux personnes âgées pour le transport en commun*. Par contre, il y aurait eu lieu d'avoir des fonds pour aider dans le transport aux personnes plus vulnérables qui peuvent difficilement se déplacer, par exemple, du transport pour se rendre aux rendez-vous médicaux, à l'épicerie, etc. Ceci une problématique particulièrement dans les collectivités en région éloignée.

#### **Centres pour personnes âgées**

De plus, on retrouve dans le budget ontarien, la création *de 40 nouveaux centres pour personnes âgées qui offriront des programmes et des activités d'ici 2018-2019 afin d'aider ce groupe à rester en santé, actif et autonome*, dossier prioritaire pour la FARFO. En effet, la présidente de la FARFO, Élisabeth Allard CD, a présenté un mémoire, le 26 avril, devant le Comité permanent de l'Assemblée législative sur le *Projet de loi 209, Loi visant à mettre en œuvre des mesures concernant la santé et les personnes âgées par l'édiction, la modification ou l'abrogation de diverses lois*. Les recommandations principales portaient justement sur les centres pour personnes âgées :

Que le gouvernement de l'Ontario augmente le financement des centres de vie active afin de consolider les centres recevant déjà des fonds et d'augmenter le nombre de centres de vie active aptes à répondre aux critères de l'agrément.

Que le gouvernement de l'Ontario favorise, a) la création de nouveaux centres de vie active et les finance de façon à favoriser leur épanouissement tout en favorisant le rapprochement et l'intégration des nouveaux arrivants, dont la langue officielle d'usage est le français, à la communauté déjà sur place.

Que le gouvernement de l'Ontario poursuive ses efforts afin de garantir un accès équitable au financement des centres de vie active à travers la province et que ce financement soit récurrent.

Présentement, les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens ont un accès inégal aux centres de vie active dans leur langue. Les francophones sont dispersés à travers la province; une grande partie de la population âgée souffre d'isolement faute de centres de vie active dans leurs localités. Ils ne sont généralement pas regroupés dans un milieu géographique précis, même dans les grands centres urbains (pensons aux francophones âgés dans la région du Grand Toronto).

La population francophone est vieillissante en Ontario ; elle aura donc besoin, dans les prochaines années, davantage de centres de vie active partout en Ontario afin d'offrir plus de programmes et de services pour les personnes âgées. Le facteur linguistique et culturel doit faire partie intégrante de l'expérience de la clientèle des centres de vie active francophone.

### **Les services de santé**

*En ce qui a trait à la santé, la FARFO se réjouit du fait que le gouvernement de l'Ontario va fournir davantage de soins à domicile et en milieu communautaire grâce aux soins infirmiers à domicile, aux services de soutien à la personne, à la physiothérapie et aux services de répit. Il veut aussi améliorer les services pour les personnes atteintes de démence et leurs aidants, et de plus augmenter le financement des foyers et des services de soins de longue durée afin d'améliorer les soins en établissement en offrant de meilleurs choix alimentaires et du personnel plus spécialisé.*

Selon la présidente, « Présentement, les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens ont un accès inégal aux services de santé dans leur langue. La sécurité d'une personne est à risque lorsque celle-ci ne peut communiquer clairement avec un professionnel ou une professionnelle. Les barrières linguistiques causent des incompréhensions, des erreurs de diagnostics, de médication ou de traitement. »

La FARFO croit que les services de santé en français doivent être disponibles partout en Ontario y compris dans les foyers de soins de longue durée. Le gouvernement de l'Ontario

doit mettre en place un programme global d'offre active de services de santé en français. Les professionnelles et professionnels de la santé et le personnel de première ligne doivent être tenus d'assurer l'offre active en français. Les communautés francophones partout en province ont besoin d'un plus grand nombre de spécialistes formés en français dans le domaine de la santé.

La FARFO suivra de près le développement des nouvelles initiatives du gouvernement ontarien.

*La FARFO a comme mandat de promouvoir les intérêts de tous les aînés et retraités francophones de l'Ontario et vise à améliorer la qualité de vie de ceux-ci. Elle vise à promouvoir l'image positive du vieillissement et l'engagement communautaire. Visiter le site Internet <http://farfo.ca/> pour les détails.*

-30-

### **Renseignements**

On vous invite à aimer notre [page Facebook](#) et à en faire la distribution dans vos réseaux. Vous pouvez aussi vous abonner à notre bulletin Vivre+ publié deux fois par mois à [FARFO.ca/abonnement-vivre-plus](http://FARFO.ca/abonnement-vivre-plus)

### **Personnes contacts**

Denise Lemire, directrice générale  
1.800.819.3236 poste 2022  
[dg@farfo.ca](mailto:dg@farfo.ca)

Élizabeth Allard CD, présidente  
613-824-4641  
[esallard@rogers.com](mailto:esallard@rogers.com)